

2011_A023

OBJET : Institution - Politique sportive - Adhésion de la CPA à l'association nationale des Elus en charge du sport 2011

Le 14 avril 2011 à 17 heures, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire à Saint-Cannat, sur la convocation qui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 8 avril 2011, conformément à l'article L 5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

JOISSAINS MASINI Maryse - AGARRAT Henri - ALBERT Guy - AMAROCHE Annie - AMIEL Michel - AREZKI Alain - ARNAUD Christian - BARBAT-BLANC Odile - BARRET Guy - BAUTZMANN Marcel - BELLUCI Angélique - BERNARD Christine - BONFILLON Jean - BONTHOUX Odile - BORDET André - BOULAN Michel - BOYER Michel - BRAMI Helliot - BRAMOULLÉ Gérard - BRUNET Danièle - BUCCI Dominique - BUCKI Jacques - BURLE Christian - CANAL Jean-Louis - CASSAN René - CATELIN Mireille - CHARDON Robert - CHARRIN Philippe - CHAZEAU Maurice - CHEVALIER Erick - CHORRO Jean - CIOT Jean-David - CRISTIANI Georges - CURINIER Erick - DAGORNE Robert - DAVENNE Chantal - DECARA Yannick - DELAVET Christian - DELOCHE Gérard - DEVESA Brigitte - DRAOUZIA Dabbhïa - DUCATEZ-CHEVILLARD Christine - DUFOUR Jean-Pierre - DUPERREY Lucien - FERAUD Jean-Claude - FERAUD Pierre - FOUQUET Robert - GACHON Loïc - GALLESE Alexandre - GARCIA Daniel - GARÇON Jacques - GASCUEL Jean - GERACI Gérard - GERARD Jacky - GOUIRAND Daniel - GROSDÉMANGE Gérard - GROSSI Jean-Christophe - GUEZ Daniel - GUINIERI Frédéric - HAMARD-OLMI Nadira - JAUME Emmanuelle - JOISSAINS Sophie - JOUVE Mireille - LAFON Henri - LARNAUDIE Patricia - LECLERC Jean-François - LEGIER Michel - LONG Danièle - MARTIN Richard - MATAS Henri - MAURET Jacques - MAURICE Jany - MICHEL Claude - MICHEL Marie-Claude - MOYA Patrick - MUSSET Alain - NICOLAOU Jean-Claude - OLLIVIER Arlette - ORCIER Annie - PAOLI Stéphane - PATOT Gérard - PELLENC Roger - PERRIN Jean-Claude - PERRIN Jean-Marc - PIERRON Liliane - PIN Jacky - PIZOT Roger - POITOU Frédéric - PORTE Henri-Michel - RENAUDIN Michel - ROUARD Alain - ROUGIER Jacques - ROUSSEL Jacques - SAEZ Jean-Pierre - SANGLINE Bruno - SANTAMARIA Danielle - SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre - SILVESTRE Catherine - SUSINI Jules - TAULAN Francis - TONIN Victor - VENEL Gérard - VEYRUNES Bernard - VILLEVIEILLE Robert

Etai(en)t excusé(s) et suppléé(s) :

BABULEAUD Jean-Pierre suppléé par GRANIER Michel - BLAIS Jean-Paul suppléé par CHALLIER Antoinette - VALETA Marie-José suppléée par HAMY François

Etai(en)t excusé(es) avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L. 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales :

AGOPIAN Jacques donne pouvoir à DAVENNE Chantal - BENON Charlotte donne pouvoir à SANTAMARIA Danielle - BOUTILLOT Guy donne pouvoir à GUEZ Daniel - CONTE Marie-Ange donne pouvoir à FERAUD Pierre - DEMENGE Jean donne pouvoir à JOUVE Mireille - DESCLOUX Odette donne pouvoir à MICHEL Claude - DI CARO Sylvaine donne pouvoir à BARBAT-BLANC Odile - DILLINGER Laurent donne pouvoir à GARÇON Jacques - FILIPPI Claude donne pouvoir à BAUTZMANN Marcel - GARNIER Eliane donne pouvoir à BUCCI Dominique - GOURNES Jean-Pascal donne pouvoir à CRISTIANI Georges - LICCIA Marcel donne pouvoir à PORTE Henri-Michel - LOUIT Christian donne pouvoir à CHEVALIER Erick - MANCEL Joël donne pouvoir à LEGIER Michel - MARTIN Régis donne pouvoir à GROSDÉMANGE Gérard - MEDVEDOWSKY Alexandre donne pouvoir à DEVESA Brigitte - MERGER Reine donne pouvoir à GERACI Gérard - MERSALI Malik donne pouvoir à AGARRAT Henri - MOINE Anne donne pouvoir à PIN Jacky - MONDOLONI Jean-Claude donne pouvoir à GACHON Loïc - MORBELLI Pascale donne pouvoir à RENAUDIN Michel - MOUGIN Jacques donne pouvoir à ORCIER Annie - NELIAS Mireille donne pouvoir à PATOT Gérard - POTIE François donne pouvoir à DAGORNE Robert - RIVET-JOLIN Catherine donne pouvoir à PIERRON Liliane - SLISSA Monique donne pouvoir à GARCIA Daniel - TERME Françoise donne pouvoir à DECARA Yannick

Etai(en)t excusé(es) sans pouvoir :

DE PERETTI François-Xavier - DEVAUX Pierre - FENESTRAZ Martine - GARDIOL Philippe - GUINDE André - JONES Michèle - LAGIER Robert - MALLET Raymond - MOHAMMEDI Amaria - TRINQUIER Noëlle

Secrétaire de séance : Yannick DECARA

Monsieur Jacky PIN donne lecture du rapport ci-joint.

Acte rendu exécutoire
Par transmission en
Sous-préfecture d'Aix-en-Provence

Le - 5 MAI 2011



OBJET : Institution - Politique sportive - Adhésion de la CPA à l'association nationale des Elus en charge du sport 2011

1. Approbation du renouvellement de l'adhésion de la CPA à l'association nationale des Elus en charge du sport pour l'année 2011

Inscrits	144
Votants	134
Abstentions	0
Blancs et nuls	0
Suffrages exprimés	134
Majorité absolue	68
Pour	134
Contre	0
Ne prennent pas part au vote	0

Etai(en)t présent(s) et ont voté contre :

Néant

Etai(en)t excusé(s) et ont voté contre :

Néant

Etai(en)t présent(s) et se sont abstenus :

Néant

Etai(en)t excusé(s) et se sont abstenus :

Néant

Après en avoir délibéré, le Conseil de communauté approuve à l'unanimité le renouvellement de l'adhésion de la CPA à l'association nationale des Elus en charge du sport pour l'année 2011.



2. Approbation de la proposition de ne pas procéder au scrutin secret pour la désignation du représentant de la CPA au sein de l'association nationale des Elus en charge du sport pour l'année 2011.

Inscrits	144
Votants	134
Abstentions	0
Blancs et nuls	0
Suffrages exprimés	134
Majorité absolue	68
Pour	134
Contre	0
Ne prennent pas part au vote	0

OBJET : Institution - Politique sportive - Adhésion de la CPA à l'association nationale des Elus en charge du sport 2011

Étai(en)t présent(s) et ont voté contre :

Néant

Étai(en)t excusé(s) et ont voté contre :

Néant

Étai(en)t présent(s) et se sont abstenus :

Néant

Étai(en)t excusé(s) et se sont abstenus :

Néant

Après en avoir délibéré, le Conseil de communauté approuve à l'unanimité la proposition et décide de ne pas procéder au bulletin secret pour la désignation du représentant de la CPA au sein de l'association nationale des Elus en charge du sport.



3. Désignation du représentant de la CPA au sein de l'association nationale des Elus en charge du sport

A déclaré candidature :

- Représentant titulaire : Jacky PIN

Inscrits	144
Votants	134
Abstentions	0
Blancs et nuls	0
Suffrages exprimés	134
Majorité absolue	68
Pour	134
Contre	0
Ne prennent pas part au vote	0

Étai(en)t présent(s) et ont voté contre :

Néant

Étai(en)t excusé(s) et ont voté contre :

Néant

Étai(en)t présent(s) et se sont abstenus :

Néant

Étai(en)t excusé(s) et se sont abstenus :

Néant

DGA Rayonnement Culturel et Sportif
et Equipements Communautaires

Direction des Sports

01_03_dirsports_010411

CONSEIL DU 14 AVRIL 2011

Rapporteur : Monsieur Jacky PIN

Objet : Politique Sportive - Conventions - Adhésion de la Communauté d'Agglomération à l'Association Nationale Des Elus en charge du Sports en 2011

Décision du Conseil

Mes chers collègues,

La Communauté dispose de compétences sportives qui lui permettent notamment de soutenir activement les communes dans l'amélioration et la rénovation de leurs équipements sportifs, mais également dans la réalisation de nouvelles infrastructures.

A ce titre, elle souhaite renouveler son adhésion à l'Association Nationale Des Elus en charge du Sport (ANDES), pour un montant de 4.711 € en 2011, dont l'objectif est d'échanger sur les politiques sportives des villes mais également de représenter et de faire entendre la voix des collectivités locales auprès de l'Etat, et du monde sportif.

Cette adhésion intègre aussi le coût de celle des 34 communes du territoire, afin de les faire bénéficier de toutes les prestations offertes par l'ANDES.

Exposé des motifs :

Un des axes de la politique sportive communautaire est de participer au rattrapage de l'aménagement du territoire en matière d'infrastructures sportives grâce à des fonds de concours aux communes pour le maintien en l'état, l'amélioration, la mise aux normes et les extensions nécessaires aux équipements sportifs existants, mais également pour la réalisation de nouveaux équipements sportifs municipaux.

Un autre objectif de notre politique sportive consiste en la construction et l'aménagement d'équipements communautaires pour la pratique de la natation et autres équipements structurants.

Ces compétences viennent compléter la volonté affirmée de notre institution de promouvoir la pratique et l'éducation sportive par le soutien aux sports de haut niveau et grands événements sportifs, mais aussi aux associations en les aidant à développer leurs manifestations grand public.

Dans ce contexte, la Communauté d'Agglomération souhaite aujourd'hui renouveler son adhésion à l'Association Nationale Des Elus en charge du Sport (ANDES) qui permet d'échanger sur les politiques sportives des villes et de représenter et faire entendre la voix des Collectivités locales auprès de l'Etat, et du monde sportif.

En effet, l'ANDES dispose aujourd'hui d'un réseau de 2.600 villes dont les échanges sont formalisés sur son site internet www.andes.fr ainsi que d'un forum réservé aux adhérents.

En collaboration étroite avec l'Association des Maires de France, la participation active de l'ANDES aux commissions nationales et territoriales du Centre National pour le Développement du Sport (CNDS) est un vecteur significatif important de cette crédibilité.

Sa convention avec le Secrétaire d'Etat chargé des Sports et de la vie associative ainsi que sa collaboration renforcée avec le Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF) consolident ses actions.

Ainsi, l'ANDES participe en amont des décisions prises en matière de politique sportive pour mieux faire prendre en compte les préoccupations des élus locaux, les informer sur la réforme des collectivités territoriales, et plus précisément sur l'avenir de la compétence sportive en France.

C'est cette dynamique de projet, de cohésion et de pluralisme qui motive aujourd'hui la CPA à renouveler son adhésion à l'Association Nationale Des Elus en charge du Sport en 2011.

Il convient de noter que l'adhésion de la CPA à cette association autorise aussi la Communauté à prendre en charge les frais d'adhésion de l'ensemble des 34 communes du territoire, si elles l'acceptent.

Ainsi l'ensemble du territoire pourra bénéficier des prestations offertes par l'Association Nationale Des Elus en charge du Sport.

Dans ce cas, la CPA sera représentée, pour toute l'assemblée de l'ANDES, par son Président ou son représentant en la personne de Jacky PIN, Vice-Président délégué aux Sports, et chaque commune par son Maire ou une personne de la commune désignée. La CPA disposera d'une voix et chaque commune d'une voix également.

Après l'adhésion, chaque commune disposera de la liberté d'entreprendre les partenariats ou actions qu'elle souhaite avec l'ANDES.

Cette démarche permettra ainsi :

- d'appartenir à une structure nationale en relation avec les institutions dirigeantes du sport en France ;
- de participer à des réunions thématiques organisées par département ;
- d'obtenir des conseils techniques et juridiques ;
- de recevoir des lettres d'information envoyées au réseau par quinzaine ;
- d'accéder au site internet www.andes.fr avec un accès privilégié aux dossiers et au forum de discussion pour les adhérents ;

Le coût de l'adhésion pour la CPA et les communes est de 4 711 € TTC (quatre mille sept cent onze euros) pour l'année 2011.

Il convient de noter que ce dossier a été présenté en Commission Politique et Equipements Sportifs le 3 février 2011 qui a donné un avis favorable.

Visas :

VU l'exposé des motifs,

VU le code général des collectivités territoriales et notamment ;

VU les statuts de l'Association Nationale des Elus en charge du Sport

Dispositif :

Au vu de ce qui précède, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **DECIDER** le renouvellement de l'adhésion de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix à l'Association Nationale Des Elus en charge du Sport pour l'année 2011 pour un montant de 4.711 € TTC;
- **ACCEPTER** la prise en charge par la CPA de l'adhésion des 34 communes du territoire à l'ANDES pour l'année 2011 ;
- **DECIDER** de désigner le représentant de la CPA au sein de l'ANDES ;
- **DECIDER** à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret pour la désignation du représentant de la CPA au sein de l'ANDES ;
- **INFORMER** chaque commune de la possibilité d'être représentée au sein de l'association par son Maire ou une personne désignée par la commune ;
- **AUTORISER** le Président ou son représentant à signer les pièces relatives à ce dossier ;
- **DIRE** que la dépense en résultant sera prélevée sur la ligne fonction020/nature 6281, qui présentera les crédits nécessaires.

OBJET : Institution - Politique sportive - Adhésion de la CPA à l'association nationale des Elus en charge du sport 2011

Est désigné représentant de la CPA au sein de l'association nationale des Elus en charge du sport :

- Représentant titulaire : Jacky PIN

Ont signé le Président et les membres du Conseil présents



Le Président

[Handwritten signature]